

## INFORMATIONS D'AUTRICHE

Fin de rédaction : 1<sup>er</sup> mars 2010

N° 05/10

### ***POLITIQUE INTERIEURE***

Le Chancelier : Impôt sur les banques  
Wifo : Comment assainir le budget ?  
Retraite du gouvernement à Graz  
Décès de l'ex-Ministre des Femmes

### ***EUROPE ■ INTERNATIONAL***

Le chancelier Faymann au sommet UE-Danube à Budapest  
L'Autriche candidate à un siège au Conseil des droits de l'homme de l'ONU  
M. Spindelegger au Proche-Orient  
Le président fédéral Fischer : « La pauvreté est un thème global »  
Auschwitz : 6 mio. d'euros de l'Autriche

### ***ECONOMIE***

MM. Pröll et Mitterlehner en Inde  
Nouvelle stratégie touristique

### ***CULTURE ■ MEDIAS ■ SCIENCE***

Nouvelle Loi sur l'ORF : L'indépendance par une gestion économe  
Hommage du chancelier Faymann à la vie et à l'œuvre de Bruno Gironcoli  
Le Belvédère commémore le 30<sup>e</sup> anniversaire de la mort d'Oskar Kokoschka  
Prix d'Etat autrichiens de traduction littéraire 2009  
L'Autriche fête aussi Fryderyk Chopin  
Symposium Karl Lueger et Conférence viennoise à l'Hôtel de Ville de Vienne

### ***POLITIQUE SPORTIVE***

M. Darabos dresse un bilan olympique positif  
M. Darabos rencontre M. Rogge  
L'avenir d'ORF Sport Plus est assuré

#### MENTIONS LÉGALES

Propriétaire du média (éditeur) et producteur : Chancellerie fédérale, Service de presse fédéral. A-1014 Vienne, Ballhausplatz 1.  
Rédaction : Franz Putz, tél. ++43/1/53115-2579, fax ++43/1/53115-4274, e-mail : franz.putz@bka.gv.at ; distribution : Direction VII/2, Irene Bucher, tél. ++43/1/53115-2958, fax ++43/1/53115-2880, e-mail: irene.bucher@bka.gv.at ;  
<http://www.bundestkanzleramt.at> ; la reproduction partielle du texte est autorisée. Publié par le Service de presse fédéral Vienne.

**POLITIQUE INTERIEURE****Le Chancelier : Impôt sur les banques**

Comme résultat du sommet bancaire présidé par le chancelier Werner Faymann le 22 février, le gouvernement fédéral veut percevoir dans un avenir prévisible un impôt sur les banques. La base et le point de départ du sommet avec le ministre des Finances Josef Pröll et les patrons de toutes les grandes banques autrichiennes importantes du point de vue des risques systémiques fut une étude présentée par la Banque nationale autrichienne (OeNB). Le montant de la taxe n'est pas encore arrêté, la première date possible serait 2011. Comme valeur de référence, le Chancelier nomma env. 500 mio. d'euros par an avec un taux fiscal de 0,07 % à 0,1 % du total du bilan moins divers abattements (p. ex. capital de base, PME, opérations avec les particuliers). Il est tout à fait justifié d'exiger des banques cette redevance de solidarité, souligna-t-il. MM. Faymann et Pröll déclarèrent à l'unisson que les banques ne sauraient répercuter cette taxe sur les client(e)s. C'est ce qu'un monitoring des frais bancaire doit empêcher. La concurrence y contribuera également, déclara M. Faymann. Le nouveau groupe de travail composé de représentant(e)s du gouvernement et de banques se réunira le 8 mars sous la présidence du Chancelier pour élaborer des propositions et des expertises pour le gouvernement. M. Pröll réitéra le 24 février dans une session de question orales au Conseil national sa « ferme conviction » que tous les secteurs de la société, donc aussi les banques, devaient apporter une contribution à la consolidation du budget. Pour calculer la taxe sur les banques, on pourrait se baser selon lui non pas sur le total du bilan, mais sur des produits spéculatifs, p. ex. les produits dérivés et les opérations hors bilan. M. Pröll préconisa aussi dans des interviews pour des médias l'abolition de la taxe sur les contrats de crédit lors de l'introduction de l'impôt bancaire prévue pour soulager les consommateurs privés et les entrepreneurs. Cette taxe sur les contrats de crédit a rapporté jusqu'ici au fisc env. 150 mio. d'euros par an. Un paquet d'ensemble avec les recettes de la taxe sur les banques donne une situation « gagnant-gagnant » pour tous, dit M. Pröll.

**Wifo : Comment assainir le budget ?**

L'Institut d'études conjoncturelles (Wifo) chiffre à env. 10 mrds d'euros les économies nécessaires d'ici 2013 pour atténuer le déficit budgétaire croissant. Les experts du Wifo ont

présenté le 22 février un rapport d'options pour consolider le budget, estimant qu'à court terme (à partir de 2011) des économies de jusqu'à 2,9 mrds d'euros seraient possibles ; les versements annuels d'intérêts (actuellement 7,5 mrds d'euros par an) pour servir la dette publique pourraient être réduits par le produit de privatisations. On pourrait aussi décider de nouveaux impôts sur la fortune, l'énergie, l'alcool, le tabac et les jeux de hasard. Une fois la consolidation achevée, cet argent devrait servir à réduire les charges salariales annexes et l'impôt sur les salaires. Le volume d'économies visé de 10 mrds d'euros permettrait de réduire le déficit d'ici 2013 de 4,7 % du PIB à 2,7 % conformément aux règles de l'UE (moins de 3 %). Les experts recommandent des mesures concrètes pour stabiliser la croissance et créer des emplois (assainissement thermique, réforme scolaire, garde d'enfants, recherche), réformer l'administration (coopération accrue des administrations municipales, statut flexible de la fonction publique, nouvelle péréquation fiscale), restructurer les subventions (pas de doubles soutiens) et réformer la santé publique (moins de « lits aigus », financement transparent des hôpitaux). Pour des raisons de politique de l'emploi, le Wifo rejette catégoriquement des impôts de masse accrus – p. ex. relèvement de la TVA ou des cotisations sociales. Pour le chancelier Faymann, une augmentation de la TVA est également « inconcevable ».

**Retraite du gouvernement à Graz**

Les partis au gouvernement SPÖ et ÖVP tiennent leur troisième retraite les 1<sup>er</sup>/2 mars à Graz (Styrie). Les thèmes centraux sont l'emploi avec priorité jeunesse et apprentissage ainsi que la formation et la recherche.

**Décès de l'ex-Ministre des Femmes**

Johanna Dohnal (71ans), icône de la politique féminine autrichienne, a succombé à une affection cardiaque dans la nuit du 20 février dans sa maison dans le Waldviertel (Basse-Autriche). La Viennoise fut nommée secrétaire d'Etat aux Femmes SPÖ du gouvernement Bruno Kreisky en 1979. Sous le chancelier Franz Vranitzky, elle devint en 1990 (jusqu'à 1995) première Ministre des Femmes d'Autriche. Le président Heinz Fischer la qualifia de « pionnière intrépide pour les droits des femmes et l'égalité de droits ». Elle fut une politique qui « a fait de grandes choses pour les Autrichiens – en particulier pour les femmes », déclara le chancelier Faymann.

**EUROPE ■ INTERNATIONAL****Le chancelier Faymann au sommet UE-Danube à Budapest**

Le chancelier Werner Faymann a participé le 25 février à un sommet à Budapest sur la stratégie du Danube de l'UE auquel étaient invités les 14 Etats danubiens, la Commission de l'UE et des représentant(e)s d'institutions régionales et locales, dont les Länder Vienne, Basse-Autriche et Burgenland. Le président du Conseil hongrois Gordon Bajnai salua outre M. Faymann les chefs de gouvernement de Roumanie, Bulgarie et Moldavie et le commissaire de l'UE à la politique régionale, l'Autrichien Johannes Hahn. M. Faymann souligna que la maîtrise commune de la crise économique était aussi un des défis centraux pour le bassin danubien. Il évoqua la nécessité d'une vaste coopération au sein de l'UE pour surmonter surtout les répercussions sociales de la crise économique. Les chefs de gouvernement étaient unanimes à vouloir appuyer la Commission de l'UE dans son effort de lancer la stratégie pour la région du Danube d'ici la fin de l'année. Trois grands axes sont prévus pour l'engagement futur de l'UE dans le bassin danubien : meilleure interconnexion des régions danubiennes au niveau des transports, de l'énergie et de la technologie de l'information, environnement avec les domaines centraux qualité de l'eau, biodiversité et prévoyance pour les risques et intégration socio-économique.

**L'Autriche candidate à un siège au Conseil des droits de l'homme de l'ONU**

L'Autriche est candidate à une siège au Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Un document à cette fin a été adopté par le Conseil des ministres le 23 février. Elle veut ainsi « poursuivre de façon conséquente dans les années à venir l'engagement particulier pour les droits de l'homme, la primauté du droit et la protection de la population civile dans le cadre de notre appartenance au Conseil de sécurité », dit le ministre des Affaires étrangères Michael Spindelegger devant des journalistes. Le vote aura lieu en mai 2011. L'organe compte 47 membres et existe depuis 2006. Les sièges sont attribués pour trois ans.

**M. Spindelegger au Proche-Orient**

Le ministre des Affaires étrangères Michael Spindelegger a corroboré lors de sa visite à Ramallah, la première station de sa tournée de plusieurs jours au Proche-Orient (du 6 au 20

février) la position de l'Autriche selon laquelle il n'y a pas d'alternative à la solution à deux Etats Israël-Palestine. L'Autriche appuie l'« aspiration légitime à un Etat palestinien indépendant vivant en paix avec Israël ». Il faut négocier sans a priori avec les Palestiniens ou la Syrie, déclara M. Spindelegger à l'adresse d'Israël, ainsi qu'il a été convenu avec l'UE et les USA. Il se rendit ensuite en Israël avec un message secret du président palestinien Mahmoud Abbas concernant probablement les négociations indirectes prévues entre les Palestiniens et Israël. A Jérusalem, où le Ministre rencontra notamment le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et le président Simon Peres, il fit part des efforts intenses de l'Autriche d'être « utile » au Proche-Orient pour faire démarrer un processus de paix (aussi pour la région toute entière). Israël reconnaît le rôle de l'Autriche dans ce contexte, dit-il. Le Ministre déposa une gerbe au mémorial de la Shoah Yad Vashem. Il poursuivit sa tournée au Proche-Orient au Liban et en Syrie avec un nouveau message, cette fois d'Israël. Il eut à Beyrouth des entretiens avec le président libanais Michel Sleimane et le président du Conseil Saad Hariri. M. Spindelegger estime que le gouvernement libanais est « consolidé », que le pays est « démocratiquement stabilisé ». A Damas, dernière étape de son voyage, le Ministre souligna devant des journalistes qu'il était dans l'intérêt particulier de la Syrie de faire preuve d'une pleine coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). La situation des droits de l'homme continue toutefois à être « préoccupante ».

**Le président fédéral Fischer : « La pauvreté est un thème global »**

L'« Année européenne de lutte contre la pauvreté » a été inaugurée à Salzbourg le 22 février. 1 million de personnes en Autriche est considéré comme menacé de pauvreté, un demi-million est manifestement pauvre. Le président Heinz Fischer exigea par conséquent que la société « introduise un correctif » lorsque les différences de revenu « deviennent irrationnelles » et sont sans rapport avec les différences de prestations.

**Auschwitz : 6 mio. d'euros de l'Autriche**

L'Autriche fournira selon le ministre des Finances Josef Pröll 6 mio. d'euros pour l'assainissement du mémorial de l'ancien camp de concentration d'Auschwitz.

## ECONOMIE

### MM. Pröll et Mitterlehner en Inde

Les ministres des Finances Josef Pröll et de l'Economie Reinhold Mitterlehner étaient accompagnés lors de leur visite de travail en Inde (du 17 au 20 février) d'une délégation de haut niveau de 45 représentants d'entreprises. L'Inde est à côté de la Chine un des grands espoirs de croissance de l'économie mondiale et pour l'Autriche un grand marché d'avenir. Ceci concerne non seulement les exportations, mais aussi de nouvelles implantations de sociétés indiennes à valeur ajoutée en Autriche. Face à une croissance économique prédite d'env. 7,2 % et d'échanges croissants avec l'Autriche, le sous-continent indien offre des opportunités énormes à des entreprises autrichiennes – p. ex. dans l'infrastructure, la production automobile ou l'énergie. « Nous avons doublé notre présence depuis quatre ans, mais il y a encore beaucoup de potentiel inexploité dont il s'agit de profiter », souligna M. Mitterlehner, qui entrevoit des chances d'exportation particulièrement bonnes pour la technique environnementale et énergétique autrichienne. A New Delhi, les deux Ministres furent accueillis par le vice-président indien Shri Mohammad Hamid Ansari. Ils inaugureront ensuite une grande foire industrielle avec le ministre de l'Industrie et du Commerce Anand Sharma. Il rencontrèrent aussi les Ministres des Finances, de la Santé, des Transports et des Energies renouvelables. Le programme comportait en outre des visites d'entreprises déjà prospères en Inde, dont AVL List de Graz, producteur de moteurs high-tech et de systèmes d'essai. Dans trois usines d'AVL en Inde, env. 300 salariés travaillent au développement de logiciel et au contrôle de moteurs. Un autre fleuron de l'industrie autrichienne en Inde est Andritz Hydro, jadis VA Tech Hydro, dont le premier marché en Inde remonte à 1902 et qui participe depuis à tous les appels d'offres importants, ainsi que le gérant d'Hydro Alexander Schwab l'a confirmé à l'égard d'APA. Andritz Hydro compte 500 personnes dans deux usines. Wienerberger, le plus grand fabriquant de briques du monde et numéro 2 d'Europe en tuiles en terre cuite, possède une briqueterie au sud de Bangalore. D'autres entreprises industrielles autrichiennes sont RHI, sous-traitant de hauts-fourneaux de l'industrie sidérurgique indienne, ou le producteur styrien de plaquettes imprimées AT&S, qui est en train d'investir 15 mio. d'euros dans l'agrandissement de son usine à

Najangud dans le sud de l'Inde. La somme investie directement en Inde par des sociétés autrichiennes se monte officiellement à 130 mio. d'euros. L'Inde s'intéresse aussi vivement à l'Autriche comme site cinématographique : Ces dix dernières années, une centaine de films indiens ont été réalisés en Autriche – surtout au Tyrol et au Salzbourg. Dans certaines grandes productions, les dépenses journalières étaient de l'ordre de 15.000 euros. Le nouveau modèle d'aide « Site cinématographique Autriche » doté de 20 mio. d'euros doit appuyer à l'avenir plus de coproductions austro-étrangères. MM. Pröll et Mitterlehner ont rencontré des producteurs de films indiens. Stefan Ruzowitzky (« Les faussaires »), lauréat d'un Oscar, et Veit Heiduschka, producteur du film « Le ruban blanc » nominé pour un Oscar, y ont participé comme représentants de renom du secteur cinématographique.

### Nouvelle stratégie touristique

Le ministre de l'Economie et du Tourisme Reinhold Mitterlehner a présenté le 26 février à Innsbruck la nouvelle stratégie touristique autrichienne. On ne veut pas tout changer, mais améliorer bien des choses, déclara-t-il en rappelant que l'Autriche offrait souvent encore au lieu d'un tourisme moderne de la « villégiature » vieux jeu. Surtout dans le tourisme estival, il note un manque d'investissements et d'innovations. La nouvelle stratégie touristique (devise : « Voies nouvelles dans le tourisme ») comporte donc essentiellement cinq points : meilleure coordination du marketing, davantage d'innovation, aides ciblées, meilleure infrastructure et meilleures conditions cadre pour les entreprises. L'Office national autrichien du tourisme, les Länder et les 450 associations touristiques doivent à l'avenir coopérer plus étroitement au niveau organisationnel, thématique et stratégique. Ce n'est qu'ensemble qu'on atteint les grandeurs critiques recherchées par les organisateurs étrangers. Pour utiliser les fonds de façon plus efficace et positionner plus clairement l'Autriche comme pays de vacances, il propose de se concentrer sur trois « caractéristiques d'unicité » : Alpes, Danube & lacs, villes & culture. Il y a déjà des subventions non remboursables de 10.000 euros pour des investissements dans le cyclotourisme, dont le montant total de 1,5 mio. d'euros était déjà épuisé au bout de quatre mois. Le tourisme tout au long de l'année doit aussi être développé sur cette base.

**CULTURE ■ MEDIAS ■ SCIENCE****Nouvelle Loi sur l'ORF : L'indépendance par une gestion économe**

L'ORF sera soumis à l'avenir à un contrôle économique et stratégique plus rigoureux de la part du Conseil de fondation de l'ORF et de la nouvelle Autorité des médias. En contrepartie, l'entreprise de service public reçoit dans les années à venir un important remboursement partiel des exonérations de redevances. « L'ORF a besoin dans les quatre années à venir de 160 mio. d'euros pour accomplir ses tâches », dit le chancelier Werner Faymann le 23 février à l'issue d'une réunion du Conseil des ministres. « Ce montant doit assurer l'indépendance de l'ORF et l'aider à remplir ses multiples tâches », soit notamment l'aide au film, le maintien de l'Orchestre symphonique de la radio (RSO) et la sauvegarde de la part autrichienne au programme. « On a pu constater récemment combien il est important de soutenir le film », dit le Chancelier - certes une allusion à la réputation internationale des créateurs cinématographiques autrichiens. La nouvelle Loi sur l'ORF assure la survie de la chaîne spécialisée Sport plus et de la chaîne spécialisée en culture et en information TW1. Un quota de femmes de 45 % dans les emplois à pourvoir est également consacré - à l'exception des organes de l'ORF et du comité directeur.

Le Conseil de fondation, jusqu'ici organe de tutelle suprême de l'ORF, doit désormais se partager les tâches de contrôle avec la nouvelle autorité réglementaire. C'est ce que le SPÖ et l'ÖVP ont décidé dans leur projet gouvernemental de loi sur l'ORF. Surtout l'ÖVP a insisté dans les négociations sur la loi sur un contrôle plus rigoureux des finances de l'ORF. C'est ainsi que l'ORF doit à l'avenir « prendre des mesures structurelles pour une réduction substantielle à moyen terme de la base de coûts », indique le projet de la coalition. A partir de 2010, le directeur général de l'ORF doit soumettre tous les ans au Conseil de fondation de l'ORF pour approbation pour l'année civile suivante des mesures, des indicateurs et des objectifs pour la réduction des effectifs y compris une réduction des capacités et des coûts par personne, pour la réduction des frais matériels qui ne sont pas en rapport direct avec des investissements dans le programme, ainsi que pour l'optimisation de la modernisation de la technologie et de l'infrastructure. Le Conseil de fondation doit ensuite décider ces mesures et les communiquer à une Commission de

contrôle instituée par la nouvelle Autorité des médias. Le patron de l'ORF doit aux termes de la nouvelle loi « exposer de façon crédible que les mesures, indicateurs et objectifs décidés sont propres à assurer à moyen terme un résultat équilibré des activités ordinaires ». Si la Commission de contrôle a des objections, la direction de l'ORF et le Conseil de fondation doivent réexaminer le paquet de mesures et le remanier. Le rapport de contrôle définitif et les recommandations finales de la Commission de contrôle sont finalement adressées à l'Autorité des médias, qui examine en dernière instance si les exigences de la loi ont été respectées. L'Autorité des médias constate également si les mesures et conditions décidées pour l'indemnisation des redevances de l'année civile précédente sont remplies. L'Autorité fait part de sa décision au Ministre des Finances. Cette année, l'ORF touche le remboursement des redevances jusqu'au 31 juillet, de 2011 à 2013, le Ministère des Finances ne transfère les redevances supplémentaires qu'après avoir reçu le feu vert de l'Autorité des médias.

Après l'accord sur la Loi sur l'ORF dans la coalition gouvernementale, la proposition sera soumise au Parlement. Il importe désormais de convaincre les partis d'opposition du contenu de la loi, qui ne peut être adoptée qu'à une majorité des deux tiers. Le vice-chancelier et ministre des Finances Pröll souligna que les discussions ne seront pas faciles, mais que les partis d'opposition assument eux aussi une responsabilité pour l'indépendance de l'ORF. « Nous avons intérêt à une mise en œuvre aussi rapide que possible de la Loi sur l'ORF », ajouta le Chancelier. « Vous me trouverez toujours ouvert à un entretien si ceci sert à trouver un consensus. ». Parallèlement à l'aide à l'ORF, les fonds destinés aux stations de radio privées seront eux aussi triplés dans les années à venir.

**Hommage du chancelier Faymann à la vie et à l'œuvre de Bruno Gironcoli**

Le sculpteur autrichien Bruno Gironcoli est décédé le 19 février après une longue maladie à l'hôpital viennois Rudolfstiftung. Il est considéré comme l'un des principaux protagonistes de l'art contemporain autrichien. Jusqu'en 2004, il dirigea l'école de maître de sculpture de l'Académie des beaux-arts à Vienne, où il a pris la succession de Fritz Wotruba en 1977. Il fallut ensuite trouver un endroit pour conserver ses sculptures rassemblées dans son atelier à l'Académie - souvent des objets énormes dans lesquels des objets de tous

les jours, des figures humaines et des citations de la nature constituent des arrangements lourds de symboles. Le Musée Gironcoli, dans lequel est aussi conservée sa collection de masques et d'objets africains, existe depuis 2004 au château de Herberstein (Styrie).

Bruno Gironcoli fut notamment distingué par l'Insigne d'honneur des sciences et des arts et par le Grand Prix d'Etat autrichien. Profondément bouleversé par le décès de cet artiste originaire de Villach (Carinthie), le chancelier Werner Faymann dit ; « En la personne de Bruno Gironcoli, l'Autriche perd un des artistes les plus grands et les plus remarquables de notre époque, dont l'influence agit bien au-delà des frontières de notre pays. » Il a « posé des jalons qui ont marqué les beaux-arts ». La ministre de la Culture Claudia Schmied observa que Gironcoli « a essayé plus que tout autre artiste moderne de démasquer les horreurs et les tromperies de notre époque ». En raison de la taille des objets, des expositions individuelles de l'œuvre de Gironcoli furent rares. L'acheminement de seize sculptures dans Vienne pour l'exposition « Les Non-Nés » en 1997 au Musée des arts appliqués (MAK) n'a pu se faire que pendant quatorze nuits dans des véhicules de transport spéciaux. L'exposition personnelle qui lui fut consacrée au Pavillon d'Autriche de la 50<sup>e</sup> Biennale de Venise en 2003 fut sa présentation internationale la plus importante.

### **Le Belvédère commémore le 30<sup>e</sup> anniversaire de la mort d'Oskar Kokoschka**

Le 22 février fut le 30<sup>e</sup> anniversaire de la mort d'Oskar Kokoschka. Le Belvédère supérieur saisit cette occasion pour rendre hommage du 22 février au 22 avril aux multiples facettes de l'œuvre d'un des plus grands artistes d'Autriche et pour montrer dans le cadre d'une présentation spéciale des travaux choisis provenant des fonds du musée.

O.K. se sépara très tôt du cercle de la Sécession de Vienne autour de Gustav Klimt et Carl Moll, qui devaient rester ses défenseurs. Après son début qui fit scandale à l'exposition « Kunstschau » à Vienne en 1908, il développa bientôt une position caractéristique expressive qui lui valut aussi la reconnaissance de l'étranger. Son séjour à Dresde et la coopération avec la galerie « Der Sturm » de Herwarth Walden à Berlin consolident sa place dans l'avant-garde expressive. Après 1934, la fuite et l'émigration ouvrirent un nouveau chapitre artistique. Diffamé comme « artiste dégénéré », il s'enfuit de Prague à Londres.

Après de grandes expositions personnelles à la fin des années 50 à Vienne, Munich et La Haye, une rétrospective de plus de 260 œuvres fut montrée en 1971 à la Galerie autrichienne du Belvédère à l'occasion de son 85<sup>e</sup> anniversaire.

Cet artiste exceptionnel né à Pöchlarn (Basse-Autriche) mourut en Suisse en 1980. [www.belvedere.at](http://www.belvedere.at)

### **Prix d'Etat autrichiens de traduction littéraire 2009**

Les Prix d'Etat autrichiens de traduction littéraire décernés par le Ministère fédéral de l'Education, de l'Art et de la Culture sont octroyés au traducteur autrichien Heinrich Eisterer et à la traductrice néerlandaise Nelleke van Maaren, qui fut aussi distinguée en 2010 par le Prix d'Etat néerlandais de traduction. La remise a lieu de 20 juin à l'occasion de la manifestation « Translatio » organisée dans la Maison Robert Musil à Klagenfurt en amont du concours Ingeborg Bachmann dans la même ville. Nelleke van Maaren obtient le Prix d'Etat 2009 pour ses traductions de littérature autrichienne en néerlandais, notamment des œuvres de Melitta Breznik, Heimito von Doderer, Norbert Gstrein, Leo Perutz et Raoul Schrott. Heinrich Eisterer obtient le Prix d'Etat 2009 pour ses traductions d'œuvres de la littérature hongroise en allemand, notamment de Laszlo Darvasi, Imre Kertész, Peter Nádas et Sándor Márei.

Le Ministère fédéral de l'Education, de l'Art et de la Culture décerne tous les ans pour des réalisations exceptionnelles dans le domaine de la traduction littéraire un Prix d'Etat pour la traduction de littérature autrichienne en une langue étrangère et un Prix d'Etat pour la traduction de littérature en langue étrangère en allemand. Les Prix d'Etat de traduction littéraire sont octroyés sur recommandation d'un conseil consultatif spécialisé. Des primes sont en outre accordées tous les ans pour des traductions particulièrement réussies d'œuvres littéraires. Le jury a distingué au total 27 traductions, dont 16 traductions d'œuvres de littérature contemporaine autrichienne en une langue étrangère et 11 traductions d'œuvres de littérature de langue étrangère en allemand.

La ministre de la Culture Claudia Schmied : « Je me réjouis du grand intérêt et de l'engagement pour la littérature contemporaine autrichienne aussi à l'étranger non germanophone, qui s'exprime particulièrement par le travail des traductrices et des traducteurs, et de ce que ces primes et ces Prix d'Etat rendent

hommage à cet important travail au service de la médiation culturelle. Il est aussi très réjouissant que cette année, en la personne de Nelleke van Maaren et de Heinrich Eisterer, une traductrice des Pays-Bas et un traducteur à partir du hongrois aient été distingués pour la première fois depuis la création du Prix d'Etat en 1985 ».

### **L'Autriche fête aussi Fryderyk Chopin**

Plus de 2.700 manifestations commémorent cette année dans le monde entier le bicentenaire de la naissance de Fryderyk Chopin – selon des indications divergentes le 22 février ou le 1<sup>er</sup> mars. C'est une bonne date pour reconsidérer la musique de ce « compositeur mondial » et « facteur d'identité de la Pologne », dit l'ambassadeur de Pologne en Autriche Jerzy Margański récemment à Vienne. Le moment est venu de respirer « un air frais dans la perception de Chopin », poursuit le diplomate. En Autriche, le compositeur sera fêté toute l'année par des concerts, des symposia et des expositions. L'Année Chopin a commencé par le Bal de l'Opéra de Vienne, les 20 et 21 février, Daniel Barenboim s'inclina devant le compositeur au Musikverein. Maurizio Pollini ou Rudolf Buchbinder donnent aussi des récitals hauts de gamme. Le 25 février, le concert inaugural officiel de l'Année Chopin eut lieu à l'Hôtel de Ville de Vienne avec la Sinfonietta Cracovia. Une exposition sur « Chopin à Vienne » ouvre début mars dans la Maison de la musique. Un livre audio est consacré au même sujet, combinant des enregistrements de compositions esquissées ou réalisées à Vienne avec des lettres de Chopin lues par Nicholas Ofczarek, acteur au Burgtheater. Du 19 au 21 avril, un symposium se consacre à la signification de Vienne pour le créateur de la musique de piano moderne. Chopin occupe une place de choix dans les programmes de concert des festivals d'été – de l'Académie d'été de Reichenau jusqu'au Festival de Salzbourg. Quelques festivals, tels le légendaire Festival Chopin à la Chartreuse de Gaming (Basse-Autriche) du 12 au 15 août, ou « Chopin et la musique contemporaine » dans la Maison de la musique du 16 au 19 septembre, et au Porgy & Bess du 23 au 26 septembre, ainsi que de nombreux grands axes, p. ex. au Konzerthaus de Vienne, se consacrent à des aspects spéciaux de l'œuvre du compositeur. L'ORF diffuse en 2010 régulièrement des programmes consacrés à Chopin. ORF 2 montre p. ex. des documentaires sur son pays natal « Varsovie et Cracovie » et sur la personnalité de cet artiste farou-

che, sensible. Dans le « Radiokolleg » d'Ö 1, des pianistes parlent de « leur » Chopin.

Un guide de manifestations à travers l'Année Chopin 2010 en Autriche peut être téléchargé sous [www.chopin2010.at](http://www.chopin2010.at), des événements internationaux se trouvent sous <http://chopin2010.pl>

### **Symposium Karl Lueger et Conférence viennoise à l'Hôtel de Ville de Vienne**

Karl Lueger, maire de Vienne de 1897 à 1910, mourut le 10 mars 1910. Sa magistrature est marquée par de nombreux grands projets municipaux – pour la plupart financés par des crédits –, p. ex. la 2<sup>e</sup> Conduite d'eau de source de montagne de Vienne, la communalisation de l'alimentation en eau et en électricité ainsi que des tramways. Lueger créa des institutions sociales telles que l'Asile de vieillards de Lainz ou l'Hôpital psychiatrique du Steinhof. Le Parti chrétien-social s'est développé sous sa conduite en une grande force politique en Autriche. Lueger est controversé jusqu'à nos jours, puisqu'il se servit d'une propagande antisémite massive comme moyen de lutte dans l'arène politique. Lueger devait notamment ses succès électoraux à Vienne à un droit électoral inégal curial et censitaire. Dès avant la première guerre mondiale, la social-démocratie que Lueger avait toujours combattue avec acharnement obtint la majorité absolue des suffrages, mais resta exclue jusqu'en 1919 de la responsabilité gouvernementale municipale en raison du droit électoral. Des centaines de milliers d'Autrichiens assistèrent aux obsèques de Lueger, parmi eux le jeune Adolf Hitler. La parution d'une nouvelle biographie de Lueger par l'historien américain John Boyer déclenche une discussion approfondie entre experts. Le symposium du 10 mars à l'Hôtel de Ville éclaire Karl Lueger sous diverses perspectives. John Boyer parle de « Lueger et les modèles ambivalents de Vienne ». Le maire de Vienne Michael Häupl et le maire adjoint chargé de la culture Andreas Mailath-Pokorny invitent à une Conférence viennoise sur « Karl Lueger et son époque », à une discussion à la table ronde avec l'historien américain animée par Oliver Rathkolb, spécialiste d'histoire récente à l'Université de Vienne. [www.wienervorlesungen.at](http://www.wienervorlesungen.at), [www.wienbibliothek.at](http://www.wienbibliothek.at)

**POLITIQUE SPORTIVE****M. Darabos dresse un bilan olympique positif**

Le ministre du Sport Norbert Darabos dresse un bilan fort positif des XXI<sup>e</sup> Jeux olympiques d'hiver à Vancouver qui ont pris fin le 28 février. M. Darabos : « Dans les deux semaines écoulées, nos sportives et sportifs nous ont fait participer à ces Jeux olympiques avec des records et des moments de suspense, de joie, de déception et d'esprit d'équipe. Comme Ministre du Sport, je voudrais féliciter très cordialement toute l'équipe autrichienne des performances à Vancouver. Dans plus de la moitié des disciplines auxquelles l'Autriche a participé, nous sommes parvenus à l'une des trois premières places. Un/e sportif/ve sur quatre dans l'équipe autrichienne revient au pays avec au moins une médaille. En ma fonction de Ministre de la Défense, je suis en outre fier que neuf sportifs de l'armée figurent parmi les médaillés.

Il y a eu à Vancouver quelques performances historiques : C'est ainsi qu'Andrea Fischbacher accomplit la course de sa vie en Super G dames, laissant derrière elle toutes les favorites. Les frères Andreas et Wolfgang Linger décrochèrent dans l'épreuve de luge double deux médailles d'or dans deux Jeux olympiques consécutifs, ce qui est très rare, nos sauteurs à ski, combinateurs et biathlètes prouvèrent de façon impressionnante l'importance du sport d'équipe en Autriche. Outre les 16 médailles, il y eut de nombreux placements dans le top-10, qui prouvèrent la force de l'équipe rouge-blanc-rouge. Les messieurs alpins obtinrent eux aussi majoritairement des résultats de pointe. Nos messieurs n'eurent malheureusement pas la chance d'accéder à des places sur le podium. Il est réjouissant que nos champions aient placé avec leurs succès dans les disciplines jeunes, dans le vent, ski acrobatique et surf des neiges, des accents importants pour la jeunesse. Toute l'équipe autrichienne a convaincu par sa présence professionnelle et par son attitude sportive et fair-play face aux performances des autres. Notre équipe a déposé une excellente carte de visite du pays sportif et touristique qu'est l'Autriche – tous se sont acquittés brillamment de leur rôle de modèles. Je voudrais aussi remercier l'entourage professionnel de notre équipe, tous les entraîneurs et soigneurs, les cadres et les organisateurs, qui ont créé avec leur engagement des conditions cadre optimales pour des performances sportives de pointe. Last but not least, je remercie aussi

le Canada, pays hôte, de l'hospitalité vécue et du respect dont il a fait preuve. »

**M. Darabos rencontre M. Rogge**

Le ministre du Sport Darabos a assisté dans la première semaine des épreuves comme représentant officiel de la République d'Autriche aux Jeux olympiques à Vancouver. En marge des manifestations sportives, il profita de son séjour au Canada pour des entretiens bilatéraux intensifs. Outre des homologues de haut niveau, M. Darabos rencontra aussi le président belge du Comité international olympique Jacques Rogge.

Celui-ci loua l'Autriche pour la politique antidopage restrictive des dernières années. L'entretien porta surtout sur les Jeux olympiques d'hiver de la jeunesse qui auront lieu en 2012 à Innsbruck/Tyrol. Les préparatifs pour ce grand événement battent déjà leur plein.

**L'avenir d'ORF Sport Plus est assuré**

L'amendement à la Loi sur l'ORF a été approuvé fin février au Conseil des ministres. Le ministre du Sport Norbert Darabos s'est fortement engagé ces dernières semaines pour que l'amendement à la loi garantisse le maintien d'ORF Sport Plus. Avec succès : La chaîne thématique spécialisée en sport fut consacrée dans la loi dans le cadre des 160 millions d'euros de remboursement partiel pour compenser les foyers exonérés de redevances. Le maintien de l'offre de prestations d'ORF Sport Plus, comme par exemple aussi le maintien de l'Orchestre symphonique de la radio ou le développement de productions propres autrichiennes, sont une condition pour le remboursement. Le ministre du Sport Darabos : « Nous avons remporté là un grand succès pour le sport autrichien. Le maintien d'ORF Sport Plus est précisément en des temps économiquement difficiles nécessaire à la survie de nombreuses associations et fédérations. Des disciplines sportives telles que p. ex. le volley-ball, le handball, le judo ou le tennis de table n'ont pas suffisamment de place dans les deux chaînes principales. ORF Sport Plus garantit une couverture suffisante de toute la gamme du sport autrichien, de succès sportifs rouge-blanc-rouge jusqu'à des retransmissions de grandes manifestations sportives en Autriche. » Dernièrement, l'Euro de handball, principalement diffusé par ORF Sport Plus, a déclenché une euphorie de handball en Autriche.